



PR 206 – Le Bois du Bès

1. Tourner le dos à la mairie et prendre la rue en face. À la fourche, partir à gauche vers l'école (direction Roche-en-Régner).
2. À la croix, bifurquer à droite vers Chazelles. Après l'étang, laisser à droite le PR 682 pour traverser tout droit le hameau. Ignorer la route à droite et poursuivre.
3. À la fourche, rester sur la route à gauche. Juste avant le pont sur la Breure, quitter la route pour le chemin à gauche. Franchir la passerelle sur le ruisseau, puis monter en face par le chemin herbeux. Parvenir au virage d'une route, suivre celle-ci à droite sur 800 m et rejoindre un carrefour.
4. S'engager sur le chemin à gauche. À la fourche, rester à droite. Couper la D 29 (prudence !) et entrer dans Orsignac. Au centre du hameau (four à pain), se diriger à gauche sur 30 m, puis à droite. Passer le ruisseau.
5. Juste après le ruisseau, à l'embranchement de chemins, poursuivre tout droit. Monter en face sous les arbres. À la croisée de chemins, tourner à gauche.
6. Emprunter le chemin à gauche. À la première bifurcation, aller à droite. Descendre dans le vallon du ruisseau d'Orsignac et le passer à gué. Prendre le sentier à droite. Aboutir à une intersection.
7. Partir à droite et entrer dans le bois du Bès. Poursuivre à droite par la route forestière.
8. Dans le virage à droite, descendre à gauche par le sentier sous les arbres. Franchir la passerelle sur le ruisseau de Breure et remonter sur l'autre versant.
9. Aux Granges, suivre la route à gauche. Tourner à gauche vers Saint-André et bifurquer à gauche pour contourner l'église par la gauche avant de retrouver la mairie.

Coordonnées UTM : 31 T 0576092 5013752

Infos pratiques

Départ

Saint-André-de-Chalencon

Durée

02h30

Infos pratiques

Distance 9,8 km

Dénivelé 293 D+

Altitude 896 m

Balisage Oui